



Compte clos mais virement encaissé par la banque

Par **dikee40**, le **10/01/2019** à **15:18**

Bonjour,

Je ne connais peut-être pas toute l'histoire, car cela ne me concerne pas directement

J'ai une amie qui a clôturé son compte bancaire.

Son ancienne banque a reçu un virement (erreur du destinataire). Elle lui a signalé par courrier (jusque là normal).

Mais par contre la banque a gardé l'argent, pour elle, car mon amie lui en devait ...

Est-ce normal ?

Par **morobar**, le **10/01/2019** à **17:17**

Bonjour,

Vu d'ici les sommes sont liquides et exigibles.

Dès lors les montants sont compensables.

Mais depuis 2016 cette compensation doit être ordonnée en justice.

Par **dikee40**, le **14/01/2019** à **08:59**

Merci Morobar pour votre réponse.

J'en ai demandé un peu plus. Un courrier a été adressé par la banque disant explicitement que le compte était clos et qu'ils allaient retourner le paiement à l'émetteur. Démarche légale.

Mais rien sur l'encaissement soit disant effectué par la banque ... ?

Par **morobar**, le **14/01/2019** à **17:13**

Bonjour,

Le banquier n'est pas le Christ qui multiplie les petits pains.

S'il retourne le virement à l'émetteur il n'encaisse rien.